

CONFÉRENCE PAR HÉLÈNE MOUCHARD-ZAY : « LA RÉPRESSION PAR VICHY. L'EXEMPLE DE JEAN ZAY »

MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018 À 18H30 EN PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177 Avenue Joliot Curie, 92000 Nanterre



Hélène Mouchard-Zay

Fille de Jean Zay et présidente du CERCIL – Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv, Hélène Mouchard-Zay interviendra dans le cadre des « Rendez-Vous du Mont-Valérien », le 12 décembre à la préfecture des Hauts-de-Seine. Cette dernière conférence de l'année 2018 portera sur « La répression par Vichy. L'exemple de Jean Zay ».

Fervent défenseur des Droits de l'Homme, de la laïcité et de la République, Jean Zay est une figure de proue dans la mise en place de réformes modernes dans l'éducation et la culture. Plus jeune député de France, homme engagé, avocat et ministre de l'Éducation Nationale et des Beaux-Arts au sein du Front Populaire, il est notamment à l'initiative du CNRS, du Festival de Cannes, de l'obligation scolaire jusqu'à 14 ans, de La Cinémathèque française, etc.

Ce qu'il est et ses actions, font de lui une des premières cibles emblématiques du régime de Vichy. En désaccord à tous les niveaux avec le gouvernement collaborationniste, Jean Zay est arrêté, interné et condamné à la déportation à perpétuité et à la dégradation militaire dès 1940. Incarcéré à Riom pendant de longues années, Jean Zay est assassiné sur ordre par la Milice le 20 juin 1944 à Molles, dans l'Allier.

**« Une image comme la sienne, cette incarnation de la République,
aujourd'hui encore nous en avons besoin »**

Hélène Mouchard-Zay

Après une année de conférences riche où il a été souhaité d'apporter un éclairage aux différentes thématiques liées à la Seconde Guerre mondiale, autant dans son aspect historique que mémoriel, cette dernière conférence prendra la forme d'un témoignage. À travers l'évocation de son père, entré au Panthéon le 27 mai 2015, Hélène Mouchard-Zay reviendra sur la figure et le destin de cet homme comme illustration éloquente de ce que fut la mise en œuvre de l'idéologie portée par le régime de collaboration.



mémoire et solidarité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

04/12/2018

« Les rendez-vous du Mont-Valérien » sont organisés par le Mémorial du Mont-Valérien (ONACVG et ministère des Armées) en partenariat avec la préfecture des Hauts-de-Seine et avec le soutien de l'Éducation Nationale et de l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie.

L'entrée aux conférences est gratuite. L'inscription auprès de la préfecture des Hauts-de-Seine est nécessaire.

Contact presse :

Rachel Guerroumi, chargée de la communication des Hauts lieux de la mémoire nationale d'Île-de-France

communication@mont-valerien.fr, 01 45 06 60 23

À propos des Hauts lieux de la mémoire nationale du Ministère des Armées

Le Mémorial du Mont-Valérien est l'un des 9 Hauts lieux de la mémoire nationale. Propriété de l'État, ils sont placés sous la responsabilité du ministère des armées. Ils relèvent de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA). La gestion de ces sites a été confiée à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Ces sites perpétuent la mémoire des conflits contemporains, depuis 1870 jusqu'à nos jours. Chaque haut lieu est emblématique d'un aspect de ces conflits. Tous marquent la volonté de l'État d'honorer ceux qui ont combattu pour la France ou qui ont été victimes des conflits dans lesquels elle a été engagée. Ils donnent ainsi à voir et à comprendre l'engagement et les sacrifices consentis par les générations passées pour la défense de notre pays. Vecteurs de transmission des valeurs de la République, notamment auprès des jeunes générations, ils contribuent à renforcer le civisme et le lien armée-Nation.

À propos de l'ONACVG

Créé en 1916 dans la tourmente de la Première Guerre mondiale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est un établissement public, sous tutelle du ministère des Armées, chargé de préserver les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants : anciens combattants, invalides et blessés de guerre, veuves de guerre, pupilles de la Nation, victimes de guerre et plus récemment, d'actes terroristes.

Pour s'adapter au contexte économique et social du pays, l'ONACVG a vu ses missions évoluer au fil du temps. À la reconnaissance et la réparation est venu s'ajouter, depuis les années 80, un travail de mémoire effectué en liaison étroite avec les enseignants et le monde associatif avec comme point d'appui les neuf hauts lieux de mémoire gérés par l'ONACVG depuis 2011. Indissociable de l'Office, l'Œuvre Nationale du Bleuet de France (ONBF), fidèle à sa vocation de soutien aux victimes des conflits du XXe siècle, permet aujourd'hui à chaque citoyen de contribuer à l'entraide entre les générations, une manière de préparer un avenir solidaire pour tous.



LE MONT-VALÉRIEN



mémoire et solidarité

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

129, rue de Grenelle - Escalier B • CS70780 • 75700 PARIS CEDEX 07
T/ 01 44 42 30 01 • @/ communication@onacvg.fr •  www.onac-vg.fr



facebook onacvg